

# Info.pl@ine

ZOOM SUR

POIS ET FEVEROLE

N° 217 – 21 mai 2008 – 3 pages

Protection fongicide à la floraison

## ACTUALITES CULTURES

**POIS** (pois de printemps, stade début floraison ; pois d'hiver, stade jusqu'à 3 étages de gousses)

### ✓ Maladies

L'Anthraxnose est la principale maladie du pois. La lutte est préventive et le chlorothalonil reste la base de la protection.

➤ Au début de la floraison et si on observe des symptômes d'anthraxnose (nécroses violacées à brun à la base des tiges ou ponctuation brun foncé sur feuilles, voir photo ci-contre) faire un 1<sup>er</sup> passage de chlorothalonil (750 à 1000 g/ha) avant les averse annoncées pour la fin de semaine.

En l'absence de symptômes, reporter le traitement à la semaine prochaine pour éventuellement ne faire qu'une seule application.

➤ Sur pois d'hiver, si le dernier traitement a été réalisé depuis plus de 10-15 jours, ré-intervenir avec du chlorothalonil (750 à 1000 g/ha).



Anthraxnose sur pois- source ARVALIS

### ✓ Pucerons

Les pucerons verts sont encore peu présents et le seuil de 30 pucerons par plante n'est jamais atteint dans les parcelles que nous avons observées. Les pluies de la semaine dernière ont ralenti leur installation mais surveiller lorsque les températures remontent.

➤ Faire des observations dans les parcelles que la floraison ait débuté ou pas.

KARATE K peut être mélangé avec le chlorothalonil mais pas ENDURO, FULL M qui sont classés T.

Respecter la réglementation abeille (voir Info.pl@ine n° 211).

**FEVEROLES** (stade : 6 feuilles, pour les derniers semis à 5 étages de fleurs)

### ✓ Maladies

La maladie la plus préjudiciable est la rouille et elle n'est pas encore observée.



Anthraxnose sur féverole, source UNIP

Le traitement de début floraison ne se justifie qu'en présence d'anthraxnose ou de botrytis et ce n'est pas le cas. Cependant, même si ces maladies sont plus discrètes depuis plusieurs années, une intervention fongicide se justifie pour assurer la qualité visuelle du grain (débouché alimentaire).

➤ Sans présence d'anthraxnose début floraison, attendre 15 à 20 jours et appliquer BANKO 500 à 1,5 - 2 l/ha. Avancer ce traitement début floraison seulement si la maladie est présente.

### ✓ Régulateur

Pour les féveroles semées tôt (en février) et dans des sols profonds, le risque de verse est plus élevé que l'année dernière où le mois d'avril sec avait joué le rôle de régulateur. Dans ces situations, tenir compte également de la sensibilité de la variété : MELODIE est la plus sensible. LADY a une certaine sensibilité surtout si le peuplement dépasse 35 pieds/m<sup>2</sup>.

➤ Dans ces cas, et en « sols poussants » : début floraison MODDUS 0,25 l/ha puis 15 jours après si le risque de verse se confirme (par une bonne croissance) faire une 2<sup>ème</sup> application de MODDUS 0,25 l/ha.

Pour des densités normales, EXPRESSO (malgré sa hauteur) et MAYA ne nécessitent pas de régulateurs.

MODDUS peut être associé aux fongicides ou aux insecticides homologués sur féveroles.

## ✓ Ravageurs

Les **pucerons noirs** sont présents dans les parcelles maïs en faible quantité.

➤ Pas d'intervention à prévoir pour le moment.

On observe encore des **sitones** dans les parcelles les plus en retard avec parfois des encoches sur toutes les feuilles et toutes les plantes. Cependant au-delà du stade 5-6 feuilles, il n'est plus nécessaire d'intervenir.

**BLE** (stade : éclatement de la gaine à épisaison)

## ✓ Maladies

Les blés doivent être sous protection fongicide contre les maladies du feuillage. Mais dans quelques jours va se poser la question de la protection contre les fusarioses des épis. **Ce sont les conditions météo entre l'épisaison et la floraison qui seront déterminantes.** La durée de cette phase épisaison-floraison correspond à un cumul de températures de 145°C soit en moyenne 9 jours.

➤ Si et seulement si pendant cette période il y a un épisode pluvieux ou une forte humidité (100% d'humidité) **durant plus de 48 heures** :

- traiter les variétés sensibles (CAPHORN, TOISONDOR, BOISSEAU, GARCIA, TREMIE...),

- traiter les autres variétés qui suivent un maïs, et particulièrement les semis réalisés sans labour. Les maïs de l'année dernière ont été particulièrement attaqués par les fusarioses. L'inoculum est sans doute important sur les cannes qui sont restées en surface et qui n'ont pas été broyées finement.

Produits utilisables :

tébuconazole (HORIZON 0,75 à 1 l/ha) qui permet de compléter la protection contre la rouille,

ou metconazole (CARAMBAR STAR 0,75 à 1 l/ha) qui permet de compléter la protection contre les septorioses.

➤ Si la période de forte humidité n'a pas eu lieu et dans les autres cas (variété tolérante comme APACHE, résidus maïs labouré, autre précédent), l'intervention spécifique contre les fusarioses n'est pas nécessaire.

## ✓ Pucerons

Les 1<sup>ers</sup> pucerons sont observés sur feuilles et sur épis. Le seuil de 1 épi sur 2 colonisés n'est pas atteint.

➤ Aucune intervention insecticide ne se justifie.

**ORGE DE PRINTEMPS** (stade : dernière feuille étalée à éclatement des gaines pour les plus en avance)

## ✓ Maladies

Les maladies, rouille naine, helmintho et rhyngo, sont en général sur la F3. Pour nos préconisations, se reporter à [Info.pl@ine n° 216](mailto:Info.pl@ine.n°216).

**TOURNESOL** (stade : 2-3 paires de feuilles)

## ✓ Azote

Les excès de fertilisation azotée sont préjudiciables pour la teneur en huile et pour le porte-monnaie. Vous pouvez utiliser la méthode Héliotest mise au point par le CETIOM. Il s'agit de suivre un indicateur simple : apparition d'une différence visuelle (hauteur, volume, couleur) entre une bande de la parcelle fertilisée au semis et le reste de la parcelle non fertilisée.

Si on ne dispose pas de cette méthode :

➤ **Apporter 40 unités d'azote maxi** sur les parcelles avant le stade 14 feuilles. L'apport en végétation est à faire sous forme solide (ammonitrate ou urée), par temps sec.

## ✓ Bore

Le bore est un élément essentiel pour le tournesol : il en absorbe plus de 400 g/ha dont 80% entre les stades 5 paires de feuilles et bouton floral.

**Les situations à risque**

Les sols exposés aux carences sont les sols sableux et les sols très calcaires (> 5% de calcaire total CaCO<sub>3</sub>), ainsi que les sols où des carences ont été observées les années précédentes. Le risque est accru dans les sols filtrants (éléments grossiers + sables fins > 15-20%).

Par ailleurs, les conditions sèches, les à-coups de fortes températures entre les stades 5 paires de feuilles (B10) et début floraison (F1) ainsi que l'exubérance végétative accentuent les risques de carences.

## Les préconisations

Dans les situations à risque et s'il n'y a pas eu d'apport au sol, apporter une solution borée foliaire (300 à 500 g/ha dans au moins 200 l d'eau) entre 5 paires de feuilles et apparition du bouton floral.

## ✓ Désherbage

### Sur dicotes : le binage en rattrapage

Il n'y a pas de solution chimique de rattrapage en post-levée. Mais le binage peut très bien compléter efficacement une lutte chimique qui aurait été faite au moindre coût. Le binage peut être réalisé à partir du stade 3 feuilles du tournesol. Avant ce stade, les plantes sont fragiles et la sélectivité peut être réduite. Mais les adventices doivent être, elles, à un stade très jeune (2-3 feuilles au maximum).

En sols battants, la technique du binage permet par ailleurs de réchauffer plus rapidement les sols et de favoriser ainsi le démarrage de la culture.

### Sur graminées

Les antigraminées sont toujours possibles en post-levée du tournesol pour détruire les panics, sétaires, digitaires, folles avoines, ray-grass et vulpins (ex : ELOGE 0,5 l/ha, FUSILADE MAX 1,2 l/ha, OGIVE 0,5 l/ha...).

## BETTERAVES (d'après ITB)

Les premiers pucerons vecteurs potentiels de la jaunisse ont été observés depuis la semaine dernière.

➤ A partir du stade 2 feuilles vraies des betteraves :

- si IMPRIMO ou IMPRIMO + micro granulé ont été utilisés au semis : **ne pas traiter**.

- pour toutes les autres situations : **traiter dès que possible**.

Les produits qui sont utilisés en alternance et à **renouveler tous les 12/15 jours**, jusqu'à la couverture du sol sont : SUMITON 1 l/ha, ENDURO 0,6 l/ha, KARATE K 1,5 l/ha (homologué et efficace sur pégomyies) ou PIRIMOR G 0,5 kg/ha.

ATTENTION : SUMITON et ENDURO sont dans leur dernière année d'utilisation et sont classés T, donc ils ne peuvent être mélangés avec des herbicides.

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

## TRAITEMENTS EFFLUENTS PHYTOSANITAIRES

Voici une synthèse des différents systèmes validés par le MEDDAT et utilisables en grandes cultures.

Nom du procédé	Principe de fonctionnement	En pratique
<b>Les procédés « séparateurs de substances/eau liquide »</b>		
Phytopur *	Coagulation-sédimentation, filtration (osmose inverse), absorption sur charbon actif	Effluent épuré rejeté dans le milieu, les boues et les consommables font l'objet d'un contrat
Sentinel **	Coagulation-sédimentation, filtration par adsorption sur charbon actif	Effluent épuré puis rejeté dans le milieu, les boues et les consommables sont à éliminer en DIS (Déchet Industriel Spécial)
<b>Les procédés « déshydratateurs »</b>		
Evapophyt **	Evaporation forcée, filtration des vapeurs sur charbon actif	Vapeur d'eau rejetée dans le milieu, les boues et les consommables sont à éliminer en DIS
Osmofilm **	Evaporation naturelle dans des saches transparentes	Saches avec résidu sec à éliminer en DIS
Héliosec **	Evaporation naturelle sous toit transparent	Boues et bâches à éliminer en DIS
<b>Les procédés « dégradateurs »</b>		
Phytobac	Biodégradation par les bactéries naturelles d'un mélange terre-paille	A installer en fixe sur l'exploitation à proximité de l'aire de remplissage

\* Le traitement par Phytopur ne se fait qu'en prestation de service.

\*\* L'agriculteur achète le matériel ou les équipements nécessaires. Certaines sociétés proposent un contrat d'enlèvement des consommables, boues, saches ou bâches.

Le financement de ces équipements est possible par l'intermédiaire du PVE, Plan Végétal pour l'Environnement (les 27 communes concernées par le financement AESN). Voir [Info.pl@ine](mailto:Info.pl@ine) n°213.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : [agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr) - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne  
**Toutes rediffusion et reproduction interdites**